

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
[fasken.com](http://fasken.com)

Le 28 juin 2021  
N° de dossier : 115805.00194/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
[aturmel@fasken.com](mailto:aturmel@fasken.com)

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de paiement de frais de la FCEI  
Demande relative au programme GDP Affaires  
R-4041-2018 Phase 2**

---

Chère consœur,

La FCEI demande le remboursement de ses frais tels que déposés au dossier mentionné en objet.

Vous trouverez donc ci-joint les documents suivants :

- le formulaire de demande de paiement de frais de la FCEI;
- les factures # 1582199, 1590636, 1601363 et 1602961 Fasken Martineau DuMoulin;
- la facture # 001190 d'Antoine Gosselin, consultant.

Le total de la demande de remboursement est supérieur au budget annoncé au début du dossier. Plusieurs aléas et imprévus sont survenus dans le cadre de cette audience atypique, dont notamment les nombreuses consultations et coordinations avec les parties prenantes au dossier, notre cliente et la prise en compte des impacts réels sur le terrain d'un cadre réglementaire pouvant évoluer selon la nature tarifaire ou programmatique, et ce, dans le contexte des modifications apportées par la *Loi sur la simplification*.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel  
AT/ld

p. j.

